

pellenc s.a.

Route de Cavaillon
B.P. 47
84122 PERTUIS cedex
(France)
Tel : +33(0)4 90 09 47 00 Fax : +33(0)4 90 09 64 09
E-mail : pellenc.sa@pellenc.com
www.pellenc.com



Notice originale

GUIDE DE L'UTILISATEUR





58_12_001A



LIRE ATTENTIVEMENT LE GUIDE DE L'UTILISATEUR AVANT TOUTE UTILISATION

80347_E - 02/2012

Table des matières

INTRODUCTION

Cher client,

Nous vous remercions de l’achat de la bineuse sarcleuse **CULTIVION**. Correctement utilisé et entretenu, cet outil vous procurera des années de satisfaction.

Avec plus de 20 ans d’expérience dans le matériel électroportatif professionnel, Pellenc vous propose une large gamme d’outils au Lithium-Ion et Lithium-Polymère destinés à vos travaux d’entretien d’espaces verts, de cultures arboricoles et viticoles, du matériel de nettoyage de la voirie publique et du matériel d'éclairage autonome.

Pellenc ouvre la voie à une nouvelle génération d’outils, qui allient les avantages de l’électrique sans fil, à la puissance du Lithium-Ion et Lithium-Polymère, dimensionnée pour un travail intensif et de qualité professionnelle.

De plus en plus compacts, silencieux, respectueux de l’environnement, économiquement très rentables et répondant à un cahier des charges toujours plus strict en matière d’ergonomie, de puissance et d’autonomie, les outils Pellenc font tous les jours leur preuve, que ce soit dans les milieux viticoles, arboricoles ou l’entretien des espaces verts et les collectivités publiques. Ils se définissent comme la référence par excellence.
Du fait de la légèreté et la maniabilité des outils PELLENC, les utilisateurs travaillent mieux, avec moins d’efforts, sans bruits et plus vite qu’avec des outils aux traditionnels moteurs thermiques.

Pour faire fonctionner les outils PELLENC, destinés aux professionnels, une seule et même source d’énergie : l’Ultra Lithium Battery. Cette batterie révolutionnaire est disponible en plusieurs modèles, possédant des capacités de travail étendues. Une fois acquise, cette batterie est compatible avec la plupart des produits des gammes Pellenc Green and City Technology.

« L’innovation, l’écoute, la qualité, le respect de l’environnement, PELLENC en a fait ses priorités»

NOS BATTERIES Ultra Lithium-ion à grande capacité.

PELLENC est le premier et seul constructeur mondial à proposer toute une gamme d’outils professionnels pour les Parcs et Jardins, Collectivités Locales, Golfs, l’arboriculture, la viticulture… fonctionnant sur **batterie au Lithium-Ion ternaire ultra haute capacité**.

PELLENC a développé sa propre technologie au Lithium pour trouver un **compromis entre la puissance délivrée, l’autonomie, le poids et l’ergonomie**. Le résultat est édifiant puisque le Lithium-Ion Pellenc est presque deux fois plus performant que le Lithium-Ion Manganèse. Le Li-Ion Manganèse contient **125 Wh/kg**, alors que le Li-Ion Pellenc en contient **250 Wh/kg**.

De plus, nos batteries ultra hautes capacités ont une **durée de vie exceptionnelle** qui varie entre 800 et 1500 cycles (un cycle correspond à une charge et une décharge complètes). Même après des centaines de jours d’utilisation, la batterie atteint toujours plus de 80 % de sa capacité initiale.
Dotées d’un **système intelligent breveté**, les batteries Pellenc peuvent être chargées à n’importe quel moment **sans effet de mémoire et sans altérer les cellules de la batterie**, et elles se déchargent automatiquement au bout de quelques jours d’inutilisation afin de pouvoir être stockée sans risque pendant plusieurs mois.

La technologie ultra haute capacité des Ultra Lithium Battery garantit un **fonctionnement sans pollution, sans odeur, sans bruit et pourvue d’une autonomie record.**

Pour vous donner un exemple, une batterie PELLENC ULiB 1100 correspond dans sa vie à plus de **4700 L d'essence et 90 L d'huile de mélange** !



56_12_001A

Les caractéristiques de l'ULTRA-LITHIUM BATTERY

- **Secure system (breveté)** : garantit que votre batterie soit préservée en cas de surcharge, décharge ou surchauffe.
- **Life system (breveté)** : assure une durée de vie optimum de votre batterie par la protection individuelle de chacun des éléments.
- **Balance system (breveté)** : garantit un équilibrage des différents éléments de la batterie afin d'optimiser une utilisation homogène.
- **Power system (breveté)** : vous permet d'utiliser toute la gamme des outils PELLENC dans le cadre d'une activité professionnelle, grâce à la restitution de la capacité maximale de la batterie.

Les avantages de l'ULTRA-LITHIUM BATTERY

- **Respect de l'environnement** : l'énergie utilisée par les outils PELLENC respecte l'environnement et s'inscrit dans une démarche de développement durable. Par rapport aux outils thermiques équivalents, les rejets de CO2 sont de 30 à 90 fois inférieures.
- **Puissance** : le matériel PELLENC assure à l'utilisateur une puissance inégalée, jusqu'à 3000 W.
- **Économie** : la batterie vous permet de travailler jusqu'à une journée complète de travail pour un coût d'utilisation dérisoire.
- **Ergonomie** : les outils PELLENC sont très silencieux et très légers, avec un confort inégale et des conditions de travail optimum.
- **Rentabilité** : votre batterie sera amortie en moins d'un an d'utilisation (à partir de 135 jours). Le retour sur investissement de la batterie sur sa durée de vie est supérieur à 5000 €, du fait de l'économie de carburant non utilisé.

Compatibilité de nos batteries avec nos machines :

Toutes les Ultra Lithium Battery PELLENC multifonctions sont utilisables sur toutes nos machines. Cependant, nous recommandons l'utilisation des batteries en fonction des outils afin d'avoir une meilleure optimisation de l'autonomie, de la puissance et du poids.

* Vous consommez 5 L de mélange par jour au prix de 1,50 € le litre.
Données calculées avec une utilisation régulière de la batterie ULiB 700+.

RECOMMANDATION DE L'UTILISATION DES BATTERIES ET DES OUTILS EN FONCTION DE LA PUISSANCE ET DE L'AUTONOMIE*

	BATTERIE SPECIFIQUE	BATTERIES MULTIFONCTION			
	200	400	POLY 5	700+	1100
Poids en kg (sans harnais ni ceinture)	1,9	3,4	3,4	5,5	5,9
LIXION Evolution - sécateur viticole	1 à 3 jours				
LIXION Evolution adaptable - sécateur viticole		2 / 6 jours	3 / 7 jours	5 jours	10 jours
TREELION autonome sécateur arboricole	1 à 2 jours				
TREELION adaptable sécateur arboricole		3 jours	3,5 jours	4 / 5 jours	7 jours
HELION - taille-haies		1/2 journée	1/2 journée	Jusqu'à 1 jour	Jusqu'à 2 jours
OLIVION - récolteur d'olives		2 à 4 heures	3 à 5 heures	Jusqu'à 1 jour	Jusqu'à 2 jours
CULTIVION - bineuse sarcleuse		2 à 4 heures	3 à 5 heures	Jusqu'à 1 jour	Jusqu'à 2 jours
SELION Perche - tronçonneuse		1 à 3 heures	2 à 5 heures	Jusqu'à 1 jour	Jusqu'à 2 jours
SELION M12 - tronçonneuse		1 à 3 heures	2 à 5 heures	Jusqu'à 1 jour	Jusqu'à 2 jours
SELION C20 - tronçonneuse		1 à 3 heures	2 à 5 heures	3 à 5 heures	Jusqu'à 1,5 jour
EXCELION - débroussailleuse - coupe herbe		1 heure	1 à 2 heures	2 à 3,5 heures	3 à 5 heures
AIRION - souffleur		1 heure	1 à 2 heures	2 à 3,5 heures	3 à 5 heures

* L'autonomie de la batterie dépend de l'outil, de son utilisation et du végétal travaillé

Utilisation recommandée

INTRODUCTION

NOS MOTEURS à haut rendement

En plus de la technologie Lithium-Ion, PELLENC en maîtrise une autre : celle des **moteurs révolutionnaires PELLENC à commutation électronique**.

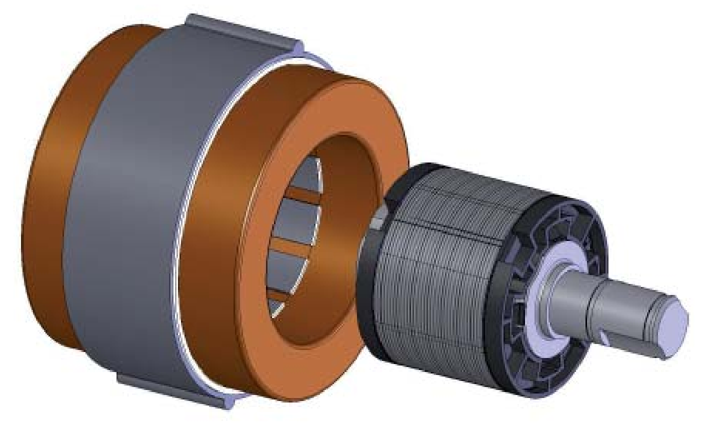
Avec ses moteurs électriques révolutionnaires, PELLENC rend le **moteur thermique obsolète**. PELLENC a l'ambition d'imposer sa conception de l'outillage de demain : des **produits puissants, légers et non polluants**.

Par ailleurs, le moteur de technologie PELLENC est le seul moteur électrique qui développe autant de **puissance avec l'avantage d'un faible encombrement pour un poids idéal**. Le rendement obtenu par ce moteur est nettement supérieur aux moteurs à courant continu à balais traditionnel. Il n'y a plus de frottements dus aux balais, le rendement des moteurs PELLENC est proche de 90 %**.**

Les moteurs PELLENC sont des **moteurs Brushless (sans charbons)**. Cela signifie que leur durée de vie est théoriquement infinie, c'est seulement la durée de vie des roulements à billes qui limite la vie du moteur. Il n'y **a pas d'entretien sur les moteurs, contrairement aux moteurs thermiques**.

Le moteur sans charbons PELLENC s'arrête complètement à chaque désactivation de la gâchette, contrairement aux moteurs thermiques. Ainsi, les émissions sonores sont très faibles, au profit de l'utilisateur et du voisinage direct !

Enfin, le moteur sans charbons PELLENC est souvent en prise directe de l'élément de coupe (**pas d'embrayage, ni de réducteur, donc moins de bruit et moins d'usure**). La commande du moteur est électronique, ainsi que son alimentation, les sources de bruit liées aux mouvements de pièces mécaniques sont ainsi extrêmement limitées.



53_10_071A

Avec la technologie des batteries PELLENC et les moteurs PELLENC, plusieurs avantages s'offrent à vous :
- économie d'énergie
- facilité et confort d'utilisation
- pas d'entretien moteur
- une puissance équivalente et souvent supérieure aux moteurs thermiques
- outils très rentables
- faible poids
- pas de nuisances olfactives et sonores
- **émissions de carbone quasi-nulles**
- démarrage immédiat, pas de lanceur, ni démarreur

PELLENC VOUS OFFRE UNE TECHNOLOGIE QUI CONDAMNE LE MOTEUR THERMIQUE

INTRODUCTION

NOTRE GAMME DE PRODUITS

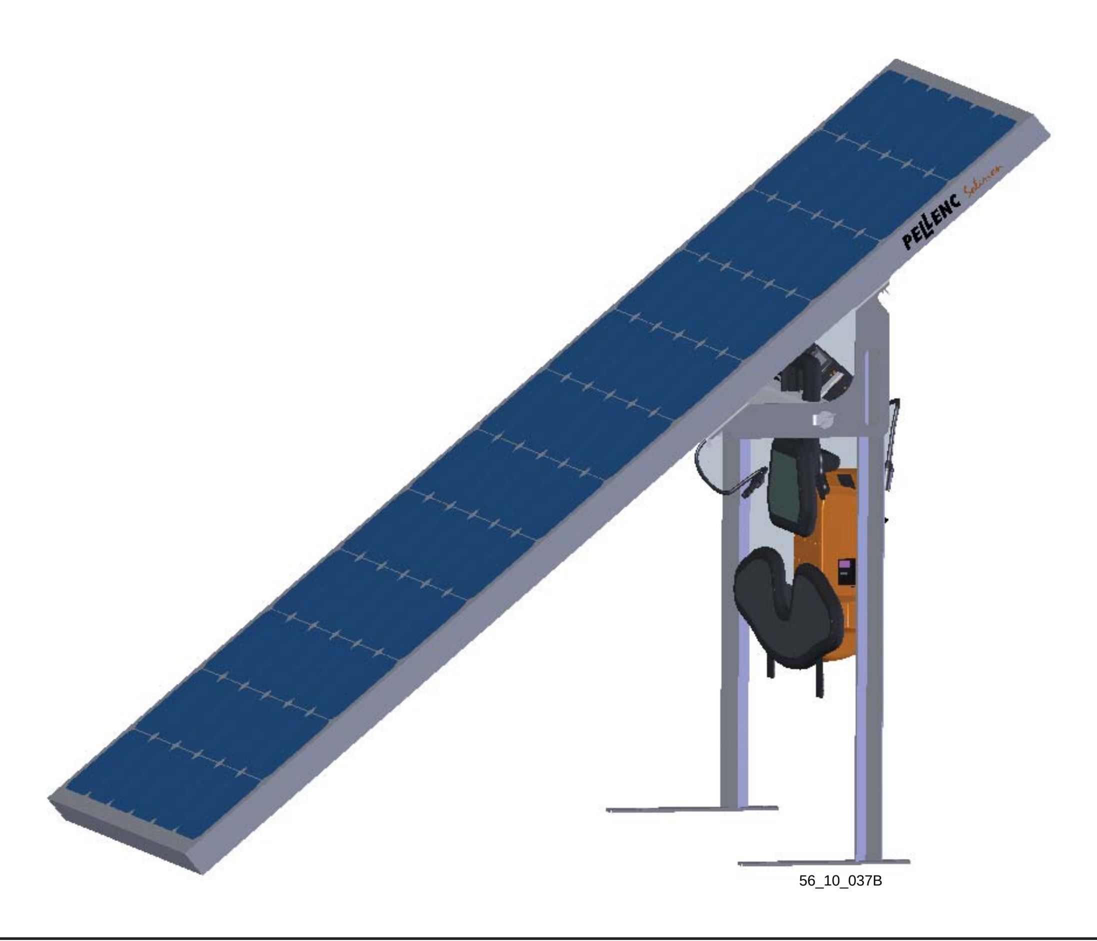
PELLENC Green and City Technology développe tous les ans des nouveaux produits, afin de répondre aux besoins des professionnels
Aujourd'hui, notre gamme de produits s'élargit et nos ingénieurs mettent tout en œuvre pour créer des nouveaux outils et ainsi repousser la technologie encore plus loin.

Notre passion c'est l'innovation, dans le but d'améliorer la qualité et les conditions de travail des professionnels en leur fournissant une gamme complète de machines puissantes, légères, maniables et très rentables :

- nos souffleurs travaillent en silence avec une modulation de la puissance.
- nos tailles-haies allient confort et performance.
- nos débrousailleuses-coupe-herbes sont robustes et polyvalentes.
- nos tronçonneuses sont légères, puissantes et très maniables.
- nos sécateurs sont les plus puissants au monde.
- nos bineuses sarcleuses, uniques au monde, remplacent les motobineuses encombrantes.
- nos récolteurs d'olives ont un rendement exceptionnel.
- notre attacheur de vigne allie efficacité et rentabilité.
- nos batteries ont une grande capacité d'autonomie.
- notre panneau solaire mobile offre la possibilité de charger vos batteries n'importe où.
- nos dispositifs d'éclairage autonomes ont un rendement lumineux exceptionnel.

Tous nos outils rejettent très peu d'émissions de CO_2 et répondent aux exigences des Collectivités Locales ou autres structures, en matière d'environnement durable et d'écologie.

PELLENC est la seule entreprise à proposer une gamme d'outils 100 % propres et avec des émissions de CO_2 nulles, grâce aux panneaux solaires SOLERION permettant de recharger nos batteries.



56_10_037B



Taille-haie
HELION Universal

Sécateur arboricole et espaces verts
- 2 mains -
TREELION D45

Tronçonneuse
SELION C20

Batterie ULB
200 - 400 - 700+ - 800+ - 1100 - POLY 5

Tronçonneuse
SELION M12

Sécateur arboricole et espaces verts
TREELION M45

Sécateur viticole
LIXION Evolution

Souffleur
AIRION

Convertisseur de batterie
Power Convertor 1000 W

Débroussailleuse - Coupe herbe
EXCELION

Bineuse sarcleuse
CULTIVION

Dispositif d'éclairage
LUMINION

Tronçonneuse sur perche
SELION Pole ou Telescopic

Taille-haies sur perche
HELION Pole ou Telescopic

Récolteur d'olives
OLIVION Pole ou Telescopic

INTRODUCTION

BILAN CARBONE

« Toute activité, quelle qu'elle soit, engendre directement ou indirectement des émissions de gaz à effet de serre. De ce fait, toutes entreprises, collectivités, paysagistes… doivent légitimement s'intéresser aux émissions qu'elles génèrent. Afin d'agir, il est nécessaire d'établir un bilan pour connaître ses marges de manœuvre. Le Bilan Carbone® est une méthode de comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre (GES), à partir des données facilement disponibles, pour parvenir à une bonne évaluation des émissions directes ou induites par votre activité. » (Source : ADEME-France)

Afin d'agir, PELLENC a lancé une gamme d'outils respectueux de l'environnement et rejetant un minimum d'émission de CO2, allant jusqu'à une émission zéro grâce au chargeur solaire SOLERION.

Grâce au développement de sa propre technologie au Lithium-Ion, PELLENC propose des batteries ultras hautes capacités avec une **autonomie record** et une **puissance équivalente aux moteurs thermiques**. De plus, le moteur PELLENC donne à l'outil un **rendement exceptionnel** puisqu'il ne consomme que très peu d'énergie et a un **poids imbattable.**

La technologie Lithium-Ion couplée au moteur électrique PELLENC fait que CULTIVION rejette très peu de CO2 dans la nature, ce qui lui confère une image **d'outil propre.**

Si l'on compare les émissions directes de CO2 entre CULTIVION et une rotobineuse thermique, la différence est énorme. Une rotobineuse thermique rejette en émission directe, plus de 2,9 tonnes de CO2 par an alors que CULTIVION n'en rejette que 52 kg.

CULTIVION permet d'éviter de rejeter près de 98% des émissions directes d'un moteur thermique ; soit 58 fois moins !

Si vous rechargez les batteries PELLENC avec notre chargeur solaire SOLERION, les émissions directes de CO2 sont réduites à ZERO

	Rotobineuse thermique	CULTIVION	AVEC SOLERION
	Emission directe + production d'essence	Emission directe + production d'électricité	Emission directe
Equivalent Carbone / heure	2 484 g CO2/heure	43 g CO2/heure	0 g CO2/heure
Equivalent Carbone / jour	15 kg CO2/jour	258 g CO2/jour	0 g CO2/jour
Equivalent Carbone / an	2,9 tonnes CO2/an	52 kg CO2/an	0 g CO2/an

Données : 1 kWh EDF correspond en moyenne à un équivalent carbone de 90 g CO2/kWh en France, couvrant la production et le reste de vie (ADEME - France).
1 l supercarburant SP95 correspond à un équivalent carbone de 2542 g CO2/l en émission directe et 5518 g CO2/l en production + émission directe.
Base : 6 h de travail journalier et 200 jours de travail annuel.

Avec l'utilisation des outils PELLENC :
- **vous réduisez considérablement les émissions de gaz à effet de serre,**
- **vous participez grandement au respect de l'environnement.**

INTRODUCTION

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT



Votre appareil contient de nombreux matériaux valorisables ou recyclables. Confiez celui-ci à votre revendeur ou à défaut dans un centre service agréé pour que son traitement soit effectué.

Prendre connaissance de la réglementation en vigueur dans votre pays en matière de protection de l'environnement liée à votre activité.

INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ



Il est IMPÉRATIF que vous preniez connaissance de LA TOTALITÉ de ce guide de l'utilisateur avant d'utiliser l'outil ou de procéder à des opérations d'entretien.
Conformez-vous scrupuleusement aux instructions et illustrations présentes dans ce document.

Tout au long de ce guide de l'utilisateur, vous trouverez des mises en garde et des renseignements intitulés : **REMARQUE**, **AVERTISSEMENT / ATTENTION**.

Une **REMARQUE** fournit des renseignements complémentaires, éclaircit un point ou explique une étape à suivre dans son détail.

La mise en garde **AVERTISSEMENT** ou **ATTENTION** est utilisée pour identifier une procédure qui, si négligée ou incorrectement exécutée, peut entraîner des dommages matériels et/ou corporels graves.

La mise en garde G indique que si les procédures ou instructions ne sont pas respectées, les dommages ne seront pas couverts par la garantie et les frais de réparation seront à la charge du propriétaire.

Sur l'outil, des signaux de sécurité rappellent également les consignes à adopter en matière de sécurité. Localisez et lisez ces signaux avant d'utiliser l'outil. Remplacez immédiatement tout signal partiellement illisible ou endommagé.

Se reporter à la rubrique «SIGNAUX DE SÉCURITÉ» pour le schéma de localisation des signaux de sécurité apposés sur l'outil.

CONSERVER CES INSTRUCTIONS

AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ GÉNÉRAUX POUR L'OUTIL



AVERTISSEMENT Lire tous les avertissements de sécurité et toutes les instructions. Conserver tous les avertissements et toutes les instructions pour pouvoir s'y reporter ultérieurement.

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants), dont les capacitées physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expériences ou de connaissances, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables.

INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ

Le Cultivion est une machine professionnelle dont l'usage est réservé exclusivement à l'entretien des espaces verts.
La société PELLENC décline toute responsabilité en cas de dommages provoqués à la suite d'un usage impropre et différent de celui qui a été prévu.
La société PELLENC décline également toute responsabilité en cas de dommages engendrés par l'utilisation de pièces ou d'accessoires n'étant pas d'origine.

Sécurité de la zone de travail

1– Conserver la zone de travail propre et bien éclairée.
2– Ne pas faire fonctionner les outils électriques en atmosphère explosive, par exemple en présence de liquides inflammables, de gaz ou de poussières.
3– Maintenir les enfants et les personnes présentes à l'écart pendant l'utilisation de l'outil.

Sécurité électrique

1– Ne jamais modifier le connecteur de quelque façon que ce soit.
2– Ne pas exposer les outils à la pluie ou à des conditions humides.
3– Ne pas maltraiter le cordon. Ne jamais utiliser le cordon pour porter, tirer ou débrancher l'outil. Maintenir le cordon à l'écart de la chaleur, du lubrifiant, des arêtes ou des parties en mouvement.
4– Le carbone de la perche étant conducteur, ne pas approcher l'outil d'une ligne électrique ou de téléphone, ou de toute autre source d'électricité.

Sécurité des personnes

1– CET OUTIL PEUT CAUSER DES BLESSURES GRAVES. Lire attentivement les instructions relatives à son maniement correct, à sa mise en service, son entretien, démarrage et arrêt. Se familiariser avec toutes ses commandes et son utilisation correcte.
2– Rester vigilant, regarder ce que vous êtes en train de faire et faire preuve de bon sens dans votre utilisation de l'outil. Ne pas utiliser un outil lorsque vous êtes fatigué ou sous l'emprise de drogues, d'alcool ou de médicaments.
3– Utiliser un équipement de sécurité. Toujours porter des chaussures de sécurité.
4– Lorsque la machine n'est pas utilisée, mettre systématiquement la batterie en position arrêt «0»
5– Eviter tout démarrage intempestif. S'assurer que l'interrupteur est en position arrêt avant de brancher l'outil au secteur et/ou au bloc de batteries, de le ramasser ou de le porter.
6– Retirer toute clé de réglage avant de mettre l'outil en marche.
7– Avant de démarrer le moteur, s'assurer que l'outil de travail n'est en contact avec aucun objet.
8– Ne pas se précipiter. Garder une position et un équilibre adaptés à tout moment.
9– S'habiller de manière adaptée. Ne pas porter de vêtements amples ou de bijoux qui peuvent se coincer dans les parties en mouvement de l'outil. Garder les cheveux, les vêtements et les gants à distance des parties en mouvement.
10– Toujours utiliser un outil de levage approprié respectant les règles du travail en vigueur pour le travail en hauteur.
11– Durant l'utilisation, le moteur électrique de l'outil peut chauffer (risque de brûlures). Pendant et après utilisation, éviter le contact avec la peau, les vêtements et tout produit inflammable (risque d'explosion).
12– Personne d'autre que l'utilisateur ne doit se tenir dans un rayon de 3 mètres.

INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ

Utilisation et entretien de l'outil

1– Ne pas forcer l'outil. Utiliser l'outil adapté à votre application.
2– Ne pas utiliser l'outil si l'interrupteur ne permet pas de passer de l'état de marche à arrêt et vice versa.
3– Ne jamais enlever ou inhiber une sécurité. Faire réparer la sécurité en cas de dysfonctionnement.
4– Ne jamais désaccoupler le cordon électrique de l'outil sans avoir vérifié que l'interrupteur de marche/arrêt de la batterie soit sur la position arrêt «0».
5– Débrancher le connecteur de la batterie de l'outil avant tout réglage, changement d'accessoires ou avant de ranger l'outil.
6– Conserver les outils à l'arrêt hors de la portée des enfants et ne pas permettre à des personnes ne connaissant pas l'outil ou les présentes instructions de le faire fonctionner.
7– Observer la maintenance de l'outil. Vérifier qu'il n'y a pas de mauvais alignement ou de blocage des parties mobiles, des pièces cassées ou toute autre condition pouvant affecter le fonctionnement de l'outil. En cas de dommages, faire réparer l'outil avant de l'utiliser.
8– Garder affûtés et propres les outils permettant de couper.
9– Utiliser l'outil, les accessoires et les outils de travail etc., conformément à ces instructions, en tenant compte des conditions de travail et du travail à réaliser.

Maintenance et entretien

1– Faire entretenir l'outil par un distributeur agréé PELLENC utilisant uniquement des pièces de rechange identiques.

AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ POUR LA BINEUSE SARCLEUSE

1– Dégager votre poste de travail avant de travailler.
2– Veiller à ce que le cultivion n'entre pas en contact avec d'autres choses que de la terre et des végétaux.
3– Ne pas utiliser le cultivion pour creuser les sols très durs, caillouteux ou près de grosses racines.
4– Se placer correctement pour éviter tout accident.
5– Maintenir toute personne à l'écart, lors du démarrage et de son utilisation.

MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES A L'USAGE DU CHARGEUR ET DE LA BATTERIE



Se reporter à la notice de la batterie outils Pellenc.

INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ

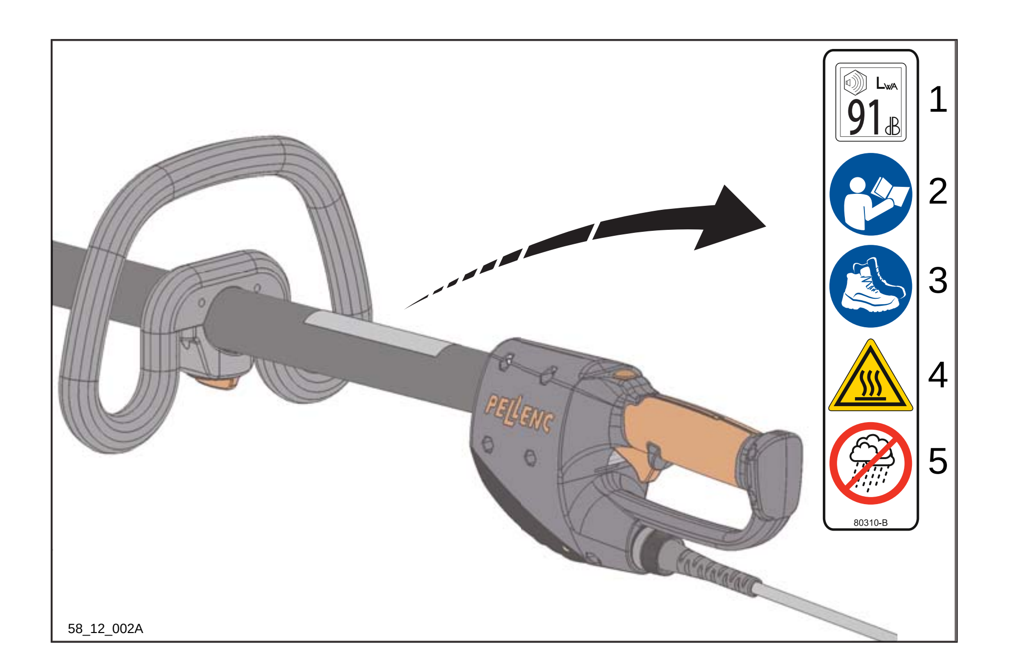
ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ



	Equipement de protection	Port
1	Casque	
2	Visière	
3	Gants résistants	
4	Chaussures de sécurité	Obligatoire
5	Dispositif antibruit	Recommandé
6	Lunettes de protection	Recommandé
7	Veste ou manchettes	
8	Pantalon	Recommandé

RÉFLEXES DE SÉCURITÉ

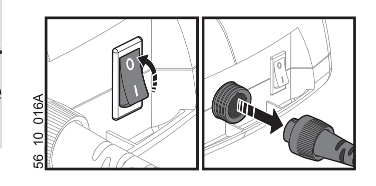
- Maintenir la poignée arrière du cultivion avec la main droite et la poignée avant avec la main gauche.
- Garder le bras gauche tendu pour un meilleur contrôle.
- Utiliser des outils de travail d’origine Pellenc.
- Maintenir les outils de travail en bon état de fonctionnement.
- Se tenir bien en équilibre.
- Garder les pieds à distance de l'outil de travail.
- Ne travailler que dans la terre avec votre cultivion.



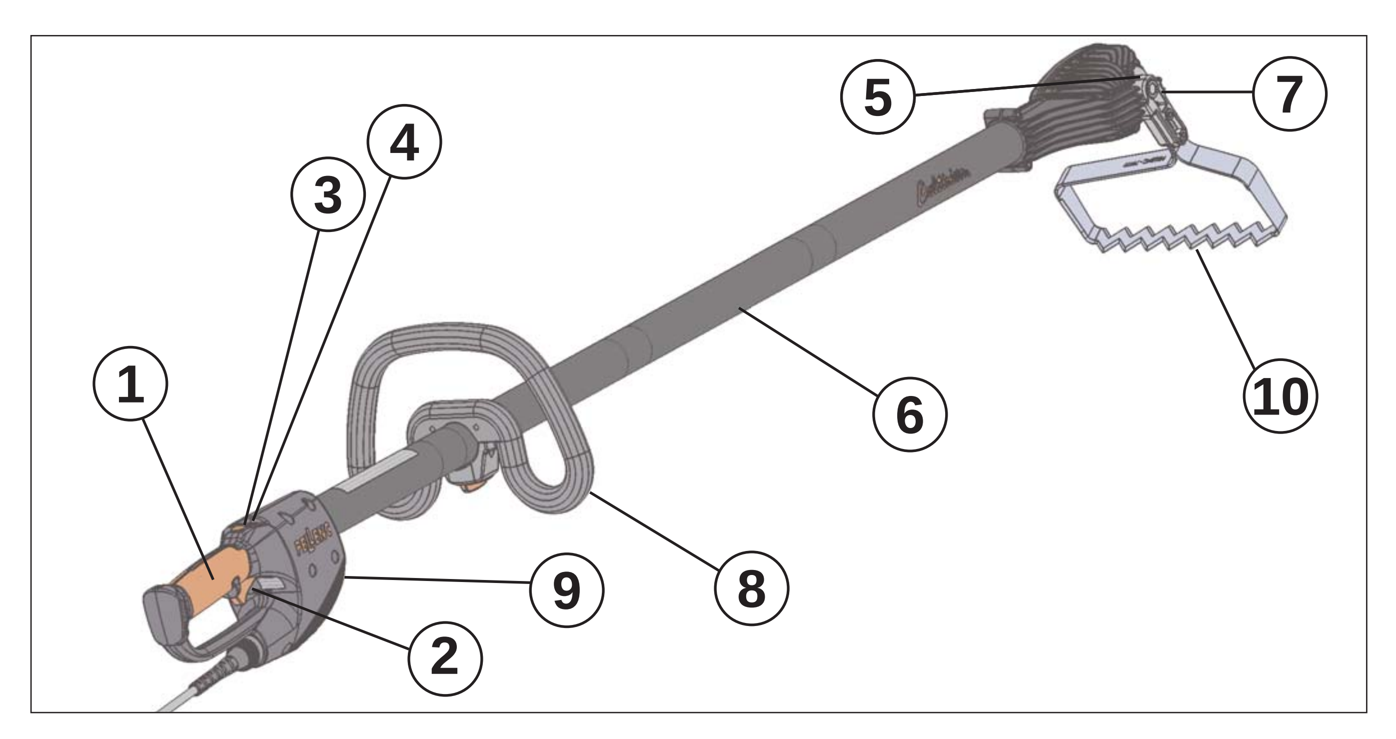
1– Niveau de puissance sonore.
2– Lire le manuel d'utilisation.
3– Port des chaussures de sécurité obligatoire.
4– Risque de brûlures (moteur - radiateur de refroidissement de la carte électronique).
5– Ne pas exposer à la pluie.



ATTENTION :
Avant toute intervention sur la machine, vérifier que l'interrupteur de marche/arrêt soit bien sur la position arrêt «0» et débrancher le cordon d'alimentation de la batterie.



DESCRIPTIF ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES



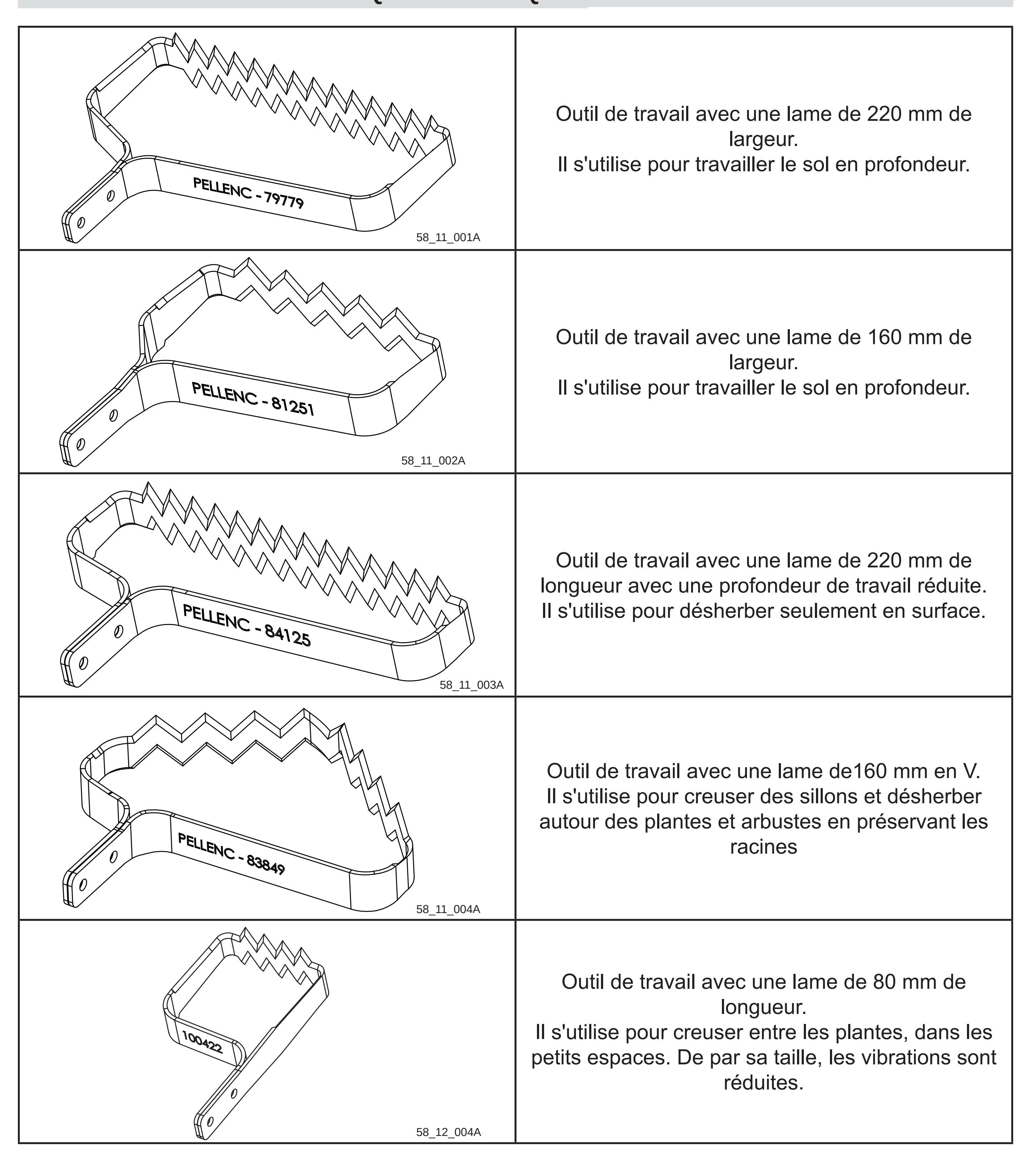
1– Poignée arrière
2– Gâchette d'activation
3– Sélecteur de vitesse (4 vitesses)
4– Voyant de mise sous tension et indicateur de vitesse
5– Moteur Pellenc
6– Perche aluminium
7– Support d'outil de travail
8– Poignée avant
9– Radiateur de refroidissement de la carte électronique
10– Outil de travail

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

	Cultivion
Modèle	Perche fixe
Moteur révolutionnaire Pellenc	à commutation électronique
Puissance	380 W
Poids	3100 g
Dimensions (L x l x H) en mm	400 x 1710 x 300
Largeur de l'outil de travail	selon les modèles
Vitesse d'oscillation de l'outil de travail	13 à 15 Hz
Autonomie	Fonction de l'utilisation et du type de batterie

Valeurs totales de vibration (somme vectorielle triaxiale) déterminées conformément à la EN 60745. Condition de fonctionnement : A vide Charge : Aucune		
	Poignée avant	Poignée arrière
Valeur d'émission de vibration	$a_h \leq 14.4$ m/s²	$a_h \leq 10.2$ m/s²
Incertitude de mesure	K = 1.5 m/s²	K = 1.5 m/s²
Valeur de bruit mesurée d'aprés directive EN 60745-1 : 2006 Incertitude K=3 dB		
Niveau de puissance sonore mesuré	L_{WA} = 91 dB	
Niveau de pression acoustique au poste de travail mesuré	L_{pA} = 82 dB	

DESCRIPTIF ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES



PELLENC - 79779 (58_11_001A)	Outil de travail avec une lame de 220 mm de largeur. Il s'utilise pour travailler le sol en profondeur.
PELLENC - 81251 (58_11_002A)	Outil de travail avec une lame de 160 mm de largeur. Il s'utilise pour travailler le sol en profondeur.
PELLENC - 84125 (58_11_003A)	Outil de travail avec une lame de 220 mm de longueur avec une profondeur de travail réduite. Il s'utilise pour désherber seulement en surface.
PELLENC - 83849 (58_11_004A)	Outil de travail avec une lame de160 mm en V. Il s'utilise pour creuser des sillons et désherber autour des plantes et arbustes en préservant les racines
100422 (58_12_004A)	Outil de travail avec une lame de 80 mm de longueur. Il s'utilise pour creuser entre les plantes, dans les petits espaces. De par sa taille, les vibrations sont réduites.

MONTAGE/DÉMONTAGE DE LA POIGNÉE AVANT

MONTAGE :

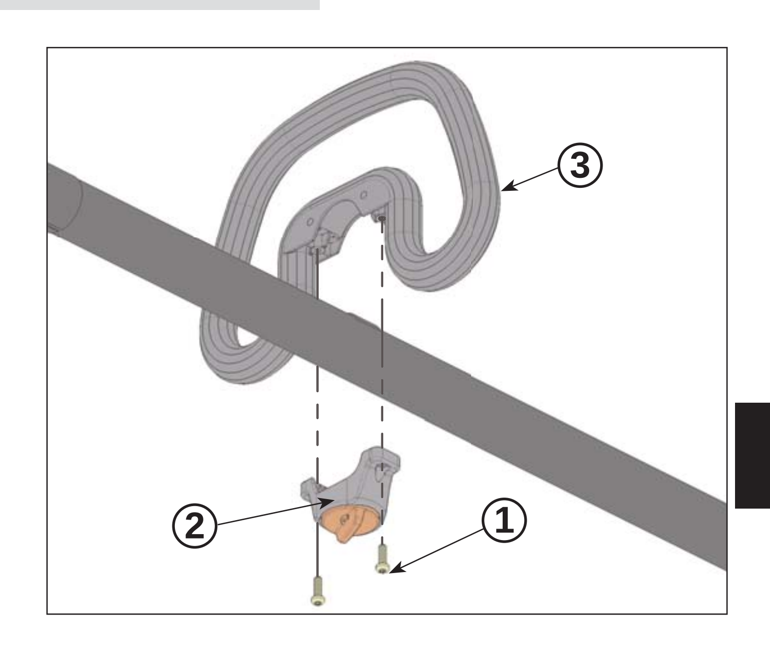
- Installer la **molette de réglage (2)** et la **poignée avant (3)** avec les **2 vis (1)**.

- Verrouiller la **molette de réglage (2)** afin de bloquer la position de la poignée avant sur le cultivion.

DÉMONTAGE :

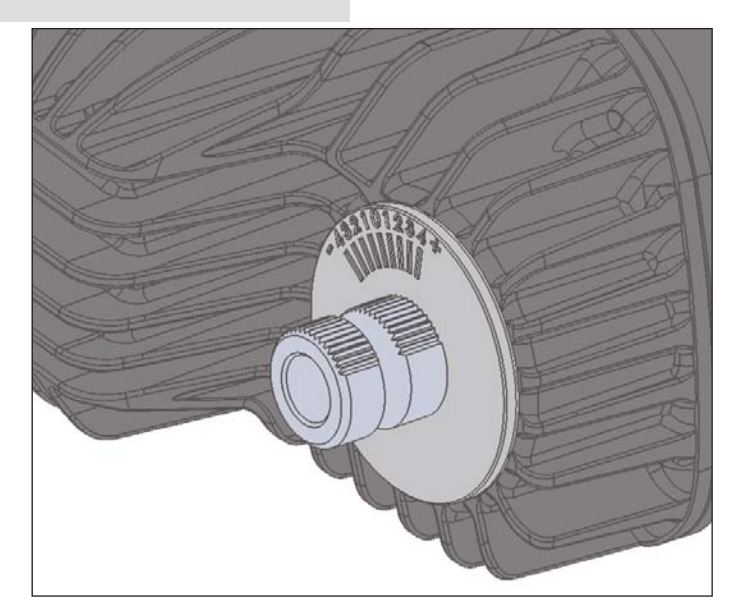
- Déverrouiller la **molette de réglage (2)**.

- Dévisser les **2 vis (1)** et déposer la **poignée avant (3)** et la **molette de réglage (2)**.



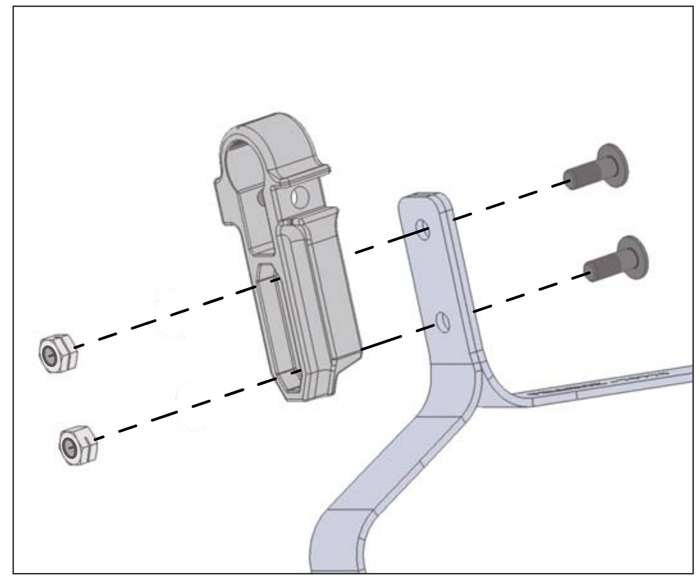
MONTAGE DE L'OUTIL DE TRAVAIL

- La tête de la machine se présente avec un axe de rotation gradué de -4 à +4 en passant par une position 0.



- Monter l'outil de travail sur son support à l'aide des deux ensembles (vis et écrou).

Serrer les vis à un couple de 6 N.m.





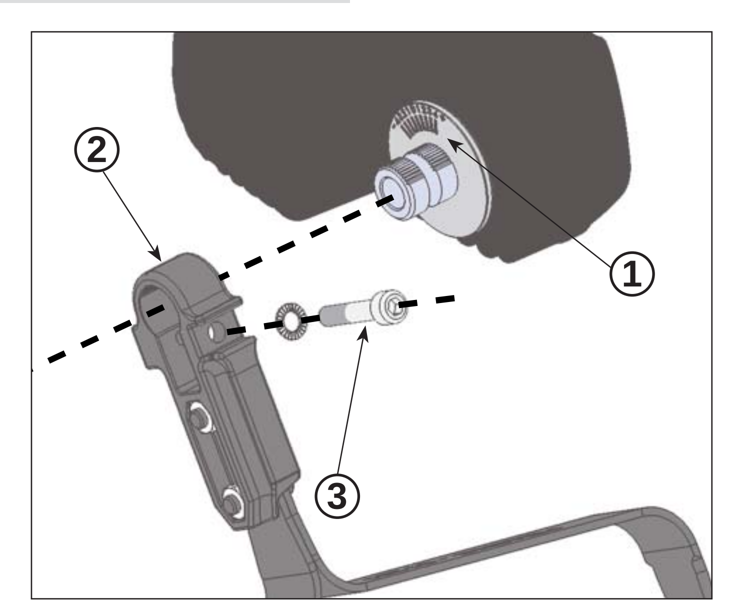
ATTENTION ! Porter des gants de protection lors de la manipulation de l'outil de travail.

MONTAGE DE L'OUTIL DE TRAVAIL

- Mettre le support de l'outil de travail sur l'axe de sortie (1), en alignant le repère du support (2) avec le repère "0" du carter (1).

Pour plus d'informations sur le réglage de la position de l'outil de travail.(voir page 20)

- Mettre la rondelle et la vis (3) et les serrer à un couple maxi de 6 N.m.





G ATTENTION : Ne jamais travailler avec les vis de serrage non serrées.

MISE EN ROUTE ET UTILISATION

PRISE EN MAIN DE L'OUTIL

1– Prendre en main la machine par la poignée arrière et la poignée avant et vérifier que rien ne touche l'outil de travail.
2– Le cultivion est dans sa position de mise en route.



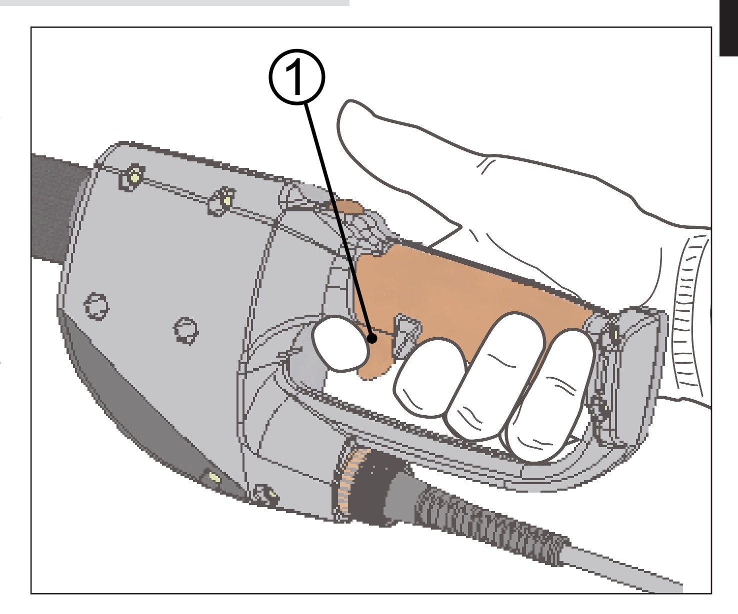
ATTENTION ! Ne jamais travailler ailleurs que dans la terre.



AVERTISSEMENT :
Ne jamais désaccoupler le cordon électrique de la batterie sans avoir vérifié que l'interrupteur de marche/arrêt soit sur la position arrêt «0».

DÉMARRAGE EN MODE NORMAL

A. Mettre la machine dans sa position de mise en service, l'outil de travail posé au sol
B. Basculer l'interrupteur de marche/arrêt de la batterie outils Pellenc sur marche **«I»**
À cet instant la machine est sous tension, elle est prêt à fonctionner.
C. Lever la machine pour qu'elle ne touche pas le sol lors de la mise en route.
D. Appuyer sur la gâchette de mise en route (**1**)
E. La machine fonctionne en maintenant la gâchette (**1**) appuyée.
F. Relacher la gâchette, la machine s'arrête.



DÉMARRAGE EN MODE CONTINU

A. Mettre la machine dans sa position de mise en service, l'outil de travail posé au sol
B. Appuyer sur la gâchette de mise en route (1).
C. Basculer l'interrupteur de marche/arrêt de la batterie outils Pellenc sur marche **«I»**, en maintenant la gâchette (1) appuyée.
D. Attendre que les voyants s'allument, et relâcher la gâchette.
À cet instant la machine est sous tension, elle est prête à fonctionner.
E. Lever la machine pour qu'elle ne touche pas le sol lors de la mise en route.
F. Appuyer une fois sur la gâchette de mise en route (1) et relâcher.
G. La machine fonctionne en continue.
H. Réappuyer sur la gâchette de mise en route (1) et relâcher.
I. La machine s'arrête.



Si au moins 1 voyant sur la poignée est allumé, la machine est sous tension.




Toujours mettre en route le moteur avant de mettre l'outil de travail en contact avec le sol.



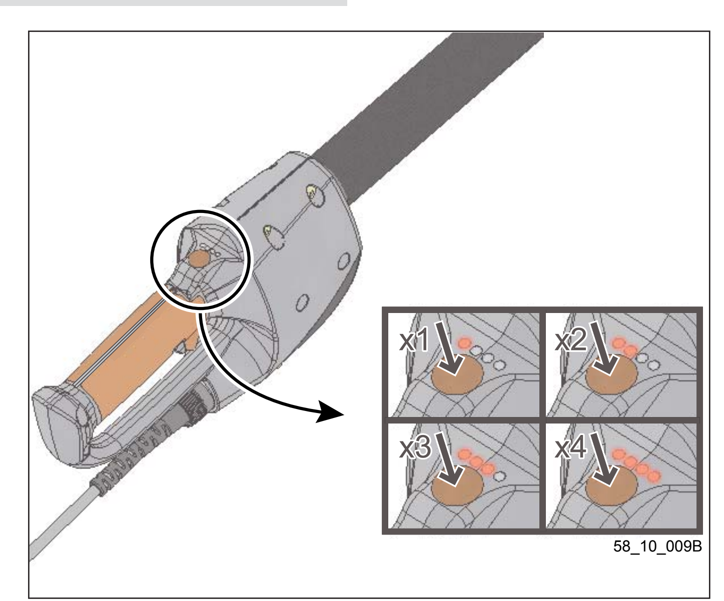
Votre machine est équipé d'un moteur électrique de conception Pellenc. Ce moteur permet de garder une vitesse constante à vide comme au travail.
Il faut laisser travailler le cultivion en tirant vers soi sans forcer exagérément.

MISE EN ROUTE ET UTILISATION

SÉLECTEUR DE VITESSE

Votre machine est équipé d'un système de changement de vitesse. Ce changement permet d'optimiser la qualité de travail désirée à l'aide du sélecteur situé sur la poignée.

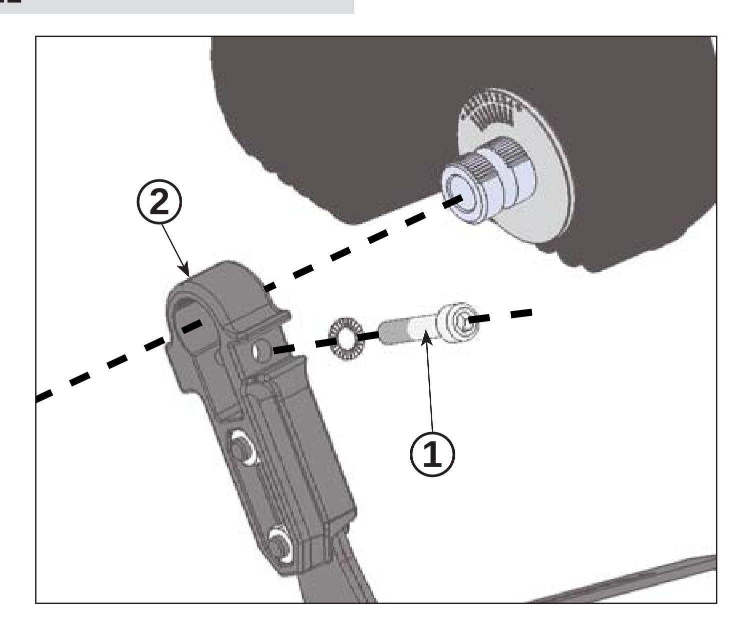
Quatre voyants situés sur la poignée permettent de connaître le niveau de vitesse sélectionné, lorsque la machine est sous tension.
Ces voyants peuvent clignoter lorsque la température de la machine se rapproche de la température de sécurité.



1 voyant allumé	Vitesse 1 (800 cps/mn)
2 voyants allumés	Vitesse 2 (830 cps/mn)
3 voyants allumés	Vitesse 3 (860 cps/mn)
4 voyants allumés	Vitesse 4 (885 cps/mn)

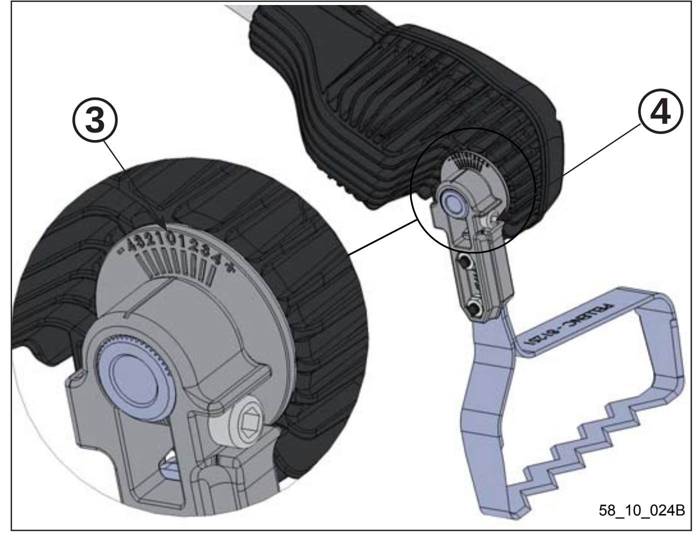
RÉGLAGE DE L'INCLINAISON DE L'OUTIL DE TRAVAIL

Dévisser la vis de serrage (1) avec la clé M6.
Sortir l'ensemble outil de travail (2).



Le tourner pour placer le repère du support de l'outil de travail (3) en face du repère voulu (-4 à +4).
Enfoncer le support de l'outil de travail jusqu'en butée.

Mettre la rondelle et la vis M6 (4) et serrer l'ensemble à un couple maxi de 6 N.m.





Utiliser des gants adaptés lors de la manipulation de l'outil de travail.

MISE EN ROUTE ET UTILISATION

RÉGLAGE DE L'INCLINAISON DE L'OUTIL DE TRAVAIL

Le bon réglage est obtenu lorsque la machine se déplace vers l'arrière pratiquement sans effort de la part de l'utilisateur. **Le travail s'effectue en reculant, afin de ne pas marcher sur le travail réalisé.**

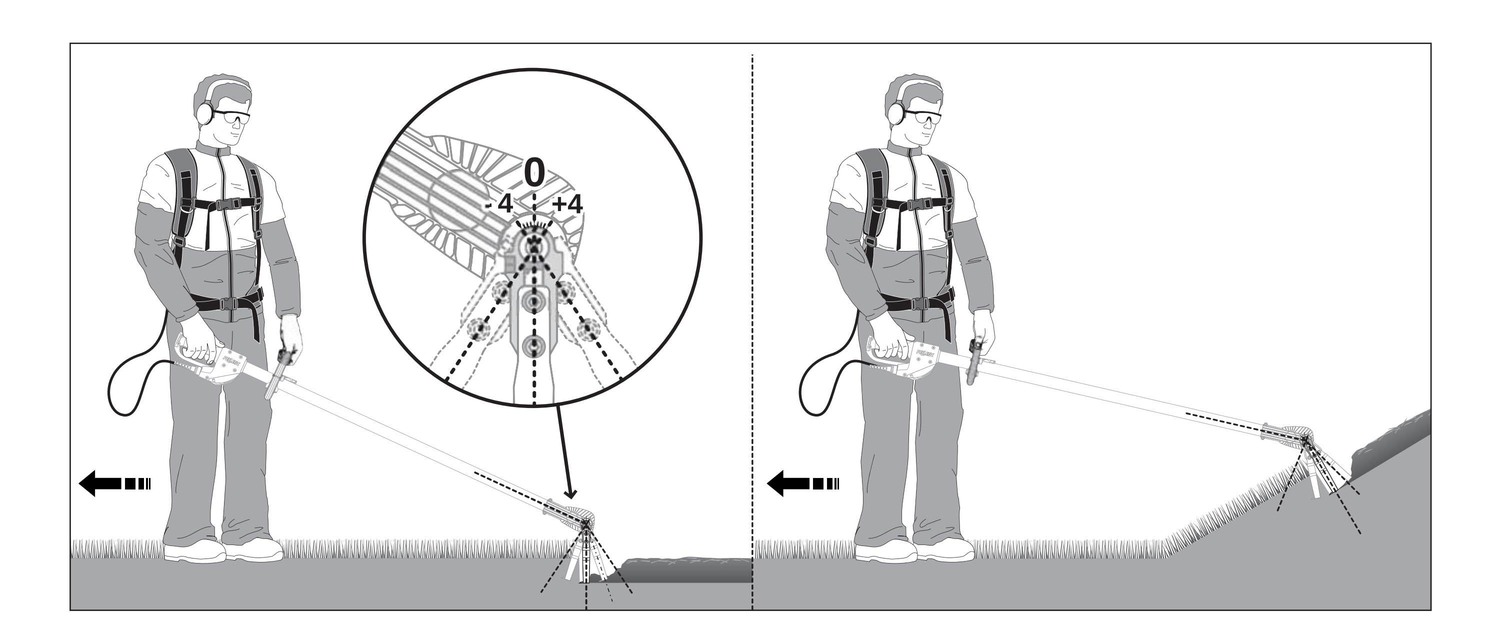
Pour obtenir le bon réglage, placer l'outil de travail en position "0" :

- Si la machine a tendance à trop s'enfoncer dans le sol et ne recule pas, démonter l'outil de travail puis le sortir et le replacer d'une position vers le côté « + ».

- Si la machine a tendance à ne pas creuser en profondeur et sortir de terre en reculant violamment, tourner l'outil de travail d'une position vers le côté « - ».

- Répéter l'opération autant de fois que nécessaire.

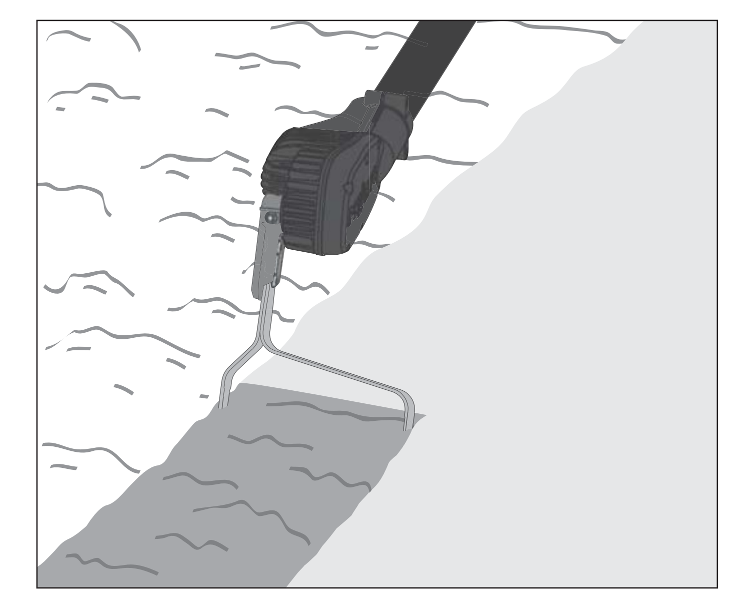
Remarque :
Il peut être nécessaire de modifier l'inclinaison de l'outil de travail en fonction de la topologie du terrain (talus, fossés, buttes...).



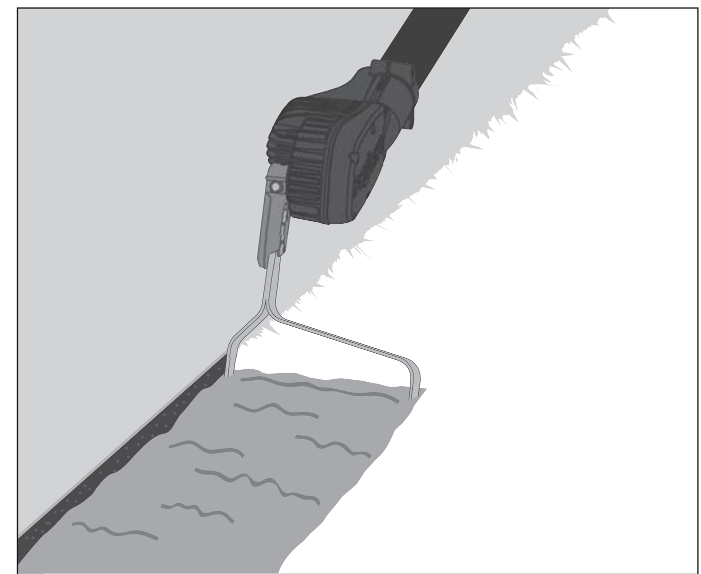

La position de travail idéale est : bras gauche tendu, main gauche sur la poignée avant.
Bras droit plié légèrement, main droite sur la poignée arrière.

LES DIFFÉRENTES UTILISATIONS

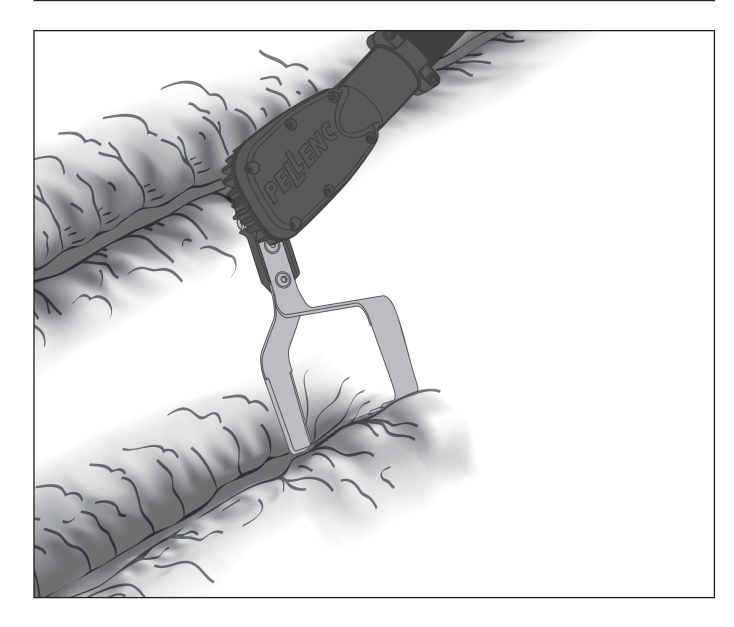
Le Cultivion est une machine pour le travail du sol, permettant de :
- aérer, cultiver la terre
- désherber
- mélanger le terreau, les engrais à la terre...



Coupe bordure :
Il peut aussi être utilisé en coupe-bordure grâce aux faces latérales tranchantes de son outil.



Creuser des sillons :
Il peut également être utilisé pour creuser des sillons en inclinant son outil à 45°, ou en utilisant l'outil de travail (réf. 83849)



Plusieurs outils sont disponibles :
- réf. 81251
- réf. 79779
- réf. 84120
- réf. 83849
- réf. 100422

ENTRETIEN

PÉRIODICITÉ D'ENTRETIEN

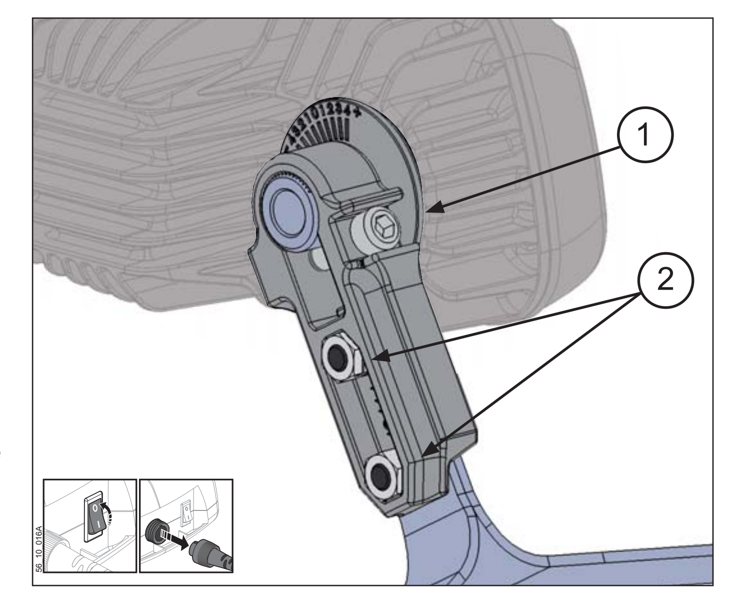
	A chaque mise en route	Après utilisation	Tous les ans ou si nécessaire
Nettoyage de la machine		X	
Vérification visuelle de la machine	X	X	
Vérification du fonctionnement des sécurités	X		
Vérification de l'affûtage et affûtage si nécessaire	X		
Vérification du serrage de l'outil de travail	X		
Vérification du niveau de capacité de la batterie	X		
Faire contrôler l'outil par un distributeur agréé			X

REMARQUE :
Faire réviser le cultivion toutes les 200 heures ou 1 fois par an au minimum.
Toujours stocker une machine propre et batterie chargée.

VERIFICATION DU SERRAGE DE L'OUTIL DE TRAVAIL

Vérifier le serrage des vis :
- (1) couple de serrage 6 N.m.
- (2) couple de serrage 6 N.m.

ATTENTION ! Toujours déconnecter la batterie avant d'intervenir sur l'outil de coupe**.**

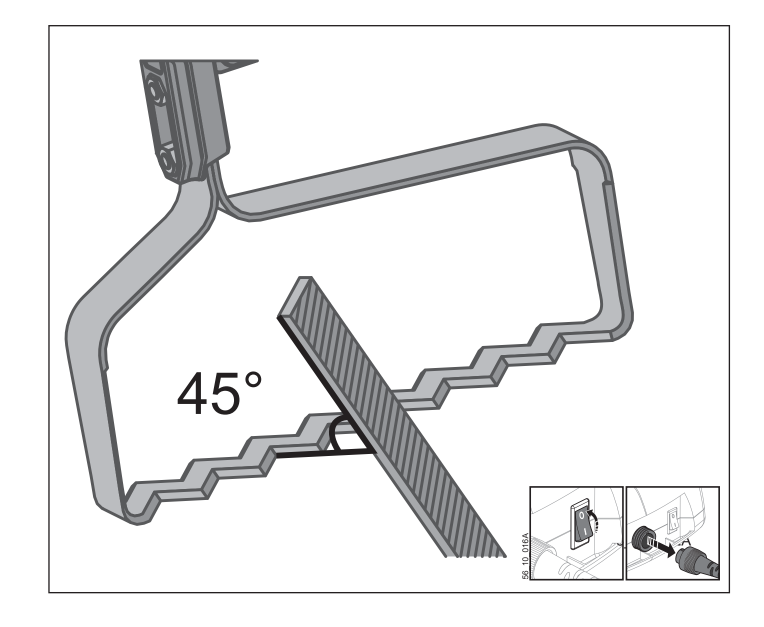


ENTRETIEN

AFFÛTAGE DE L'OUTIL DE TRAVAIL

Affûter l'outil de travail légèrement mais régulièrement à l'aide d'une lime plate .
Vérifier régulièrement l'affûtage de l'outil de travail pendant les premières heures de travail afin de connaître la fréquence d'affûtage à réaliser.

Respecter un angle de 45° au niveau de la lame pendant l'affûtage.

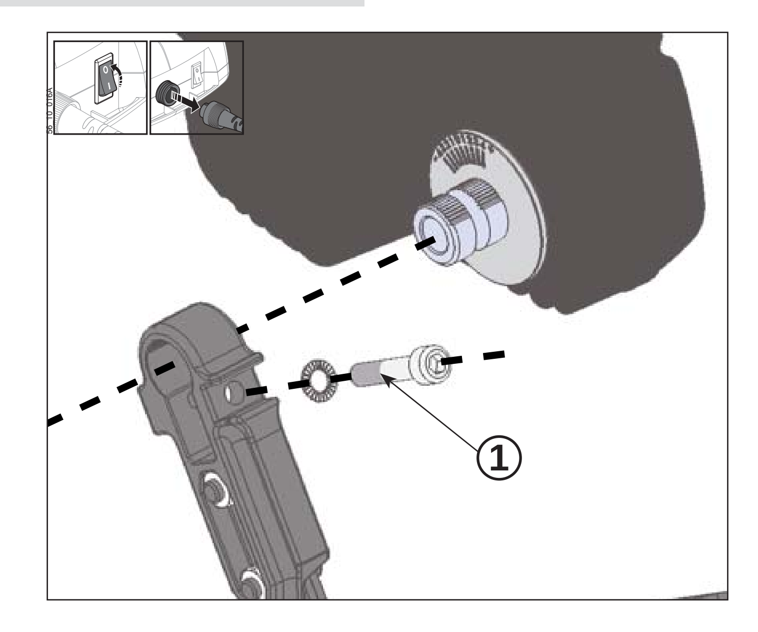


 **Utiliser des gants adaptés lors de la manipulation de l'outil de travail.**

REMPLACEMENT DE L'OUTIL DE TRAVAIL

Dévisser la vis M6 (1) et sa rondelle.

Sorter l'ensemble support + outil de travail.

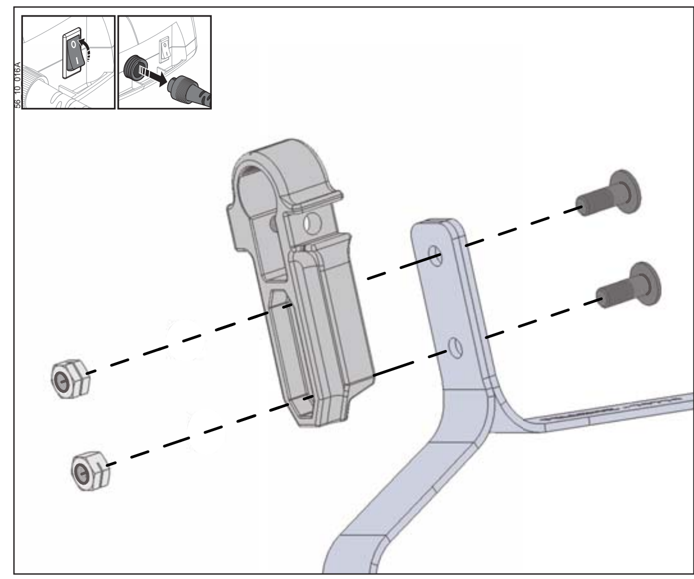


Dévisser les deux ensembles (vis et écrou).

Changer l'outil de travail.

Remonter les deux ensembles (vis et écrou).

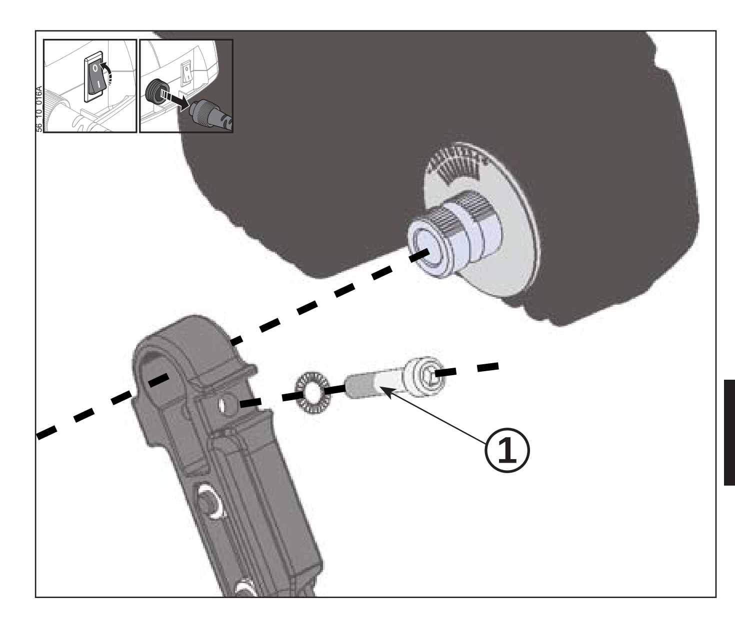
Serrer les vis à un couple de 6 N.m.



ENTRETIEN

REMPLACEMENT DE L'OUTIL DE TRAVAIL

Mettre la vis M6 (1) et sa rondelle et serrer l'ensemble à un couple maxi de 6 N.m.





ATTENTION ! Toujours déconnecter la batterie avant d'intervenir sur l'outil de travail.

STOCKAGE HORS SAISON

- Toujours stocker une machine propre.
- Toujours stocker un outil de travail avec sa lame affutée et graissée.
- Pour le stockage de la batterie, se reporter à la notice d'utilisation de la batterie.

Symptômes	Etat de l'interrupteur marche/arrêt de la batterie	Etat des diodes	Cause probable	Vérifications	Solutions	Réparateur
La machine ne démarre pas	0	Eteintes	Batterie éteinte	Interrupteur de la batterie	Basculer l'interrupteur de la batterie	Utilisateur
	I	Eteintes	Le cordon d'alimentation est sectionné	Vérifier l'état du cordon	Changer le cordon	Distributeur agréé PELLENC
			Batterie	Vérifier que la batterie ne soit pas complètement déchargée	Recharger la batterie	Utilisateur
			Carte électronique	Chez distributeur agréé PELLENC	Changer la carte électronique si les diodes restent éteintes après mise en route et contrôle des précédents points	Distributeur agréé PELLENC
		Allumées	Une gâchette ne fonctionne plus	Chez distributeur agréé PELLENC	Changer la gâchette ou le détecteur	Distributeur agréé PELLENC
			Carte électronique	Chez distributeur agréé PELLENC	Changer la carte électronique	Distributeur agréé PELLENC

Symptômes	Etat de l'interrupteur marche/arrêt de la batterie	Etat des diodes	Cause probable	Vérifications	Solutions	Réparateur
La machine fait un bruit inhabituel	I	Allumées	Serrage des deux vis de l'outil de travail	Serrage à 6,0N.m maxi	Serrage à 6.0N.m maxi	Utilisateur
			Serrage de la vis de la tête de travail	Serrage à 8,0N.m maxi	Serrage à 8,0N.m maxi	
Les diodes clignotent au cours de l'utilisation	I	Clignotement	La machine est proche de sa limite en température	Clignotement des diodes	Réduire la vitesse de la machine ou faire une pause	Utilisateur
La machine s'arrête en cours d'utilisation	I	Eteintes	La machine a atteint sa limite en température	4 bips au niveau de la batterie	Laisser refroidir la machine pendant 5 minutes environ	Utilisateur
		Arrêter puis redémarrer la batterie et se référer au paragraphe "La machine ne démarre pas" si besoin				

GARANTIE ET CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ «PELLENC SA» GAMME OEP (OUTILS ELECTRO PORTATIF)

En cas de rupture d'un composant mécanique, et sous condition d'une utilisation normale et rationnelle, ainsi que d'une maintenance conforme au livret d'entretien, **PELLENC sa garantit aux clients finaux ses fabrications pour une durée d'UN AN** à partir de la livraison, sans que ce délai ne puisse excéder une période de 18 mois après la sortie d'usine du matériel garanti : d'une part selon les conditions stipulées dans les livrets de garantie de PELLENC sa et d'autre part sous la condition que le rapport de livraison indiquant la date de mise en service lui soit déclaré.

En cas de sinistre et de destruction totale ou partielle du produit, la garantie de PELLENC sa ne peut être accordée, et sa responsabilité retenue, qu'à la condition que soit apportée par celui qui s'en prévaut, la preuve technique précise de l'origine du sinistre, d'un défaut de matière ou d'un vice de construction et des composants du produit qui en sont la cause.

La présente garantie contractuelle est exclusive de toute autre responsabilité de PELLENC sa expresse ou implicite. A ce titre, la responsabilité de PELLENC sa ne peut excéder les limites définies ci-dessus et comprend limitativement la réparation **ou** l'échange, au seul choix de PELLENC sa, des pièces reconnues défectueuses ainsi que le cas échéant la main d'œuvre nécessaire à cette réparation ou à cet échange, sur la base des temps de garantie établis par PELLENC sa.

Tous travaux d'entretien ou de réparation quelconques exécutés en période de garantie devront obligatoirement, sous peine de déchéance de ladite garantie, avoir été effectués par PELLENC sa ou par un distributeur agréé par PELLENC sa.

Les frais éventuels d'immobilisation, de déplacement, d'approche et de transport demeurent en tout état de cause à la charge de l'acheteur.

En ce qui concerne les pièces ou équipements qui ne sont pas de la fabrication de PELLENC sa, en particulier vis à bille, batterie, etc., la garantie se limite à celle des fournisseurs de PELLENC sa. Les pièces d'usure normale résultant de l'utilisation ne sont jamais garanties.

PELLENC sa et le distributeur agréé seront dégagés de toute responsabilité dans les cas suivants :

- Lorsque les avaries sont dues à un défaut d'entretien, à l'inexpérience de l'utilisateur ou à une utilisation anormale.
- Lorsque les révisions et vérifications n'ont pas été effectuées selon les prescriptions du constructeur.
- Lorsque les pièces ou accessoires d'origine ont été remplacés par des pièces ou accessoires d'une autre origine ou lorsque l'appareil vendu aura été transformé ou modifié.

La garantie est expressément limitée à la définition ci-dessus exprimée, **PELLENC sa ne pouvant en aucun cas être tenue au paiement d'une indemnité à quelque titre que ce soit.**

Toutefois, il est précisé, conformément aux dispositions du décret n° 78.464 du 24 mars 1978, que la présente garantie contractuelle ne se substitue pas à la garantie légale qui oblige le vendeur à garantir l'acheteur contre toutes les conséquences des défauts ou vices cachés de la chose vendue.

DÉCLARATION «CE» DE CONFORMITÉ

DIRECTIVE MACHINES 2006/42/CE, ANNEXE IIA.

(CONCERNE SEULEMENT L'EUROPE)

FABRICANT : PELLENC S.A.
ADRESSE : ROUTE DE CAVAILLON - BP 47
84122 PERTUIS CEDEX (FRANCE)

PERSONNE AUTORISÉE À CONSTITUER LE DOSSIER TECHNIQUE :
PELLENC S.A
ADRESSE : ROUTE DE CAVAILLON - BP 47
84122 PERTUIS CEDEX (FRANCE)

PAR LA PRÉSENTE, NOUS DÉCLARONS QUE LA MACHINE DÉSIGNÉE CI-APRÈS :

- DÉNOMINATION GÉNÉRIQUE	BINEUSE SARCLEUSE
- FONCTION	ENTRETIEN DES SOLS
- NOM COMMERCIAL	CULTIVION
- TYPE	CULTIVION P
- MODÈLE	CULTIVION P160
- N° DE SÉRIE	

EST CONFORME AUX DISPOSITIONS PERTINENTES DE LA DIRECTIVE MACHINES (2006/42/CE)

EST CONFORME AUX DISPOSITIONS DES AUTRES DIRECTIVES EUROPÉENNES SUIVANTES :
- COMPATIBILITÉ ÉLECTROMAGNÉTIQUE 2004/108/CE

LES NORMES EUROPÉENNES HARMONISÉES SUIVANTES ONT ÉTÉ UTILISÉES :
- EN 50260-1 :2005

FAIT À PERTUIS, LE 01/05/2010
ROGER PELLENC
PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL

